



**QUESTIONNAIRE DE NON CONTRE-INDICATION A
LA PRATIQUE DE LA DANSE
Service Arts et Education
Cours municipaux de danse – Saison 2026/2027**

Depuis septembre 2016, le certificat médical n'est plus exigé pour les mineurs pour l'inscription à une activité municipale, sous réserve que l'intéressé (ou son représentant légal) renseigne un questionnaire de santé. Le questionnaire de santé permet de savoir si l'intéressé doit fournir un certificat médical pour s'inscrire aux activités proposées par la Ville.

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'intéressé ou de son représentant légal.

Durant les 12 derniers mois, la personne concernée par l'activité sportive :

	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Avez-vous arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions vous n'avez pas lieu de fournir un certificat médical. Cependant, vous devez attester sur l'honneur avoir répondu négativement à tout le questionnaire de santé à l'aide du formulaire mis à votre disposition au verso de ce document.

Si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, vous devez consulter votre médecin et lui présenter ce questionnaire renseigné, afin d'obtenir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive. Sans ce dernier l'inscription ne peut être enregistrée par les services municipaux.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE DE LA DANSE
Service Arts et Education

Cours municipaux de danse Enfants

Je soussigné(e)

Né(e) le à

Représentant légal de

Atteste avoir renseigné le questionnaire préalablement à la demande d'inscription de son enfant à une ou plusieurs activité(s) sportive(s) proposée(s) par la Ville de BONDY pour la saison 2025/2026 et avoir répondu NON à l'ensemble des questions posées.

Fait le à

Signature :